LE ROMAN FINANCIER DU FRANC

Il ne s'agit point ici d'aligner des chiffres, mais seulement de rappeler quelques aspects de la situation financière actuelle et de montrer quels intérêts essentiels sont en ieu.

Les phénomènes de variation des cours ne peuvent s'étudier comme des faits mécaniques : ils subissent les influences les plus diverses, et ne peuvent être soumis à une loi unique ; ils sont la résultante d'efforts combinés, d'intérêts divergents ou convergents, dont quelques-uns vont être analysés ici.

Causes nationales de la dévalorisation progressive du franc

La bausse réelle impossible (1)

De la lecture des journaux financiers et industriels de ces derniers mois de crise (Information, Journée Industrielle), il ressort nettement que notre industrie et notre banque ne demandent pas une hausse du franc, mais sa stabilisation.

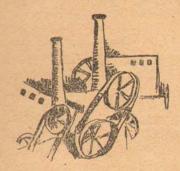
Entendez par stabilisation, non point une stabilisation proprement dite, mais une baisse très lente et continue, une de ces baisses dont on ne s'aperçoit pas ou dont on ne s'aperçoit qu'après plusieurs mois ou plusieurs années. Les cris de « Vive Mussolini » précisent cet idéal que l'intérêt explique.

Au lendemain de la guerre, la chute du franc a amené les grosses sociétés anonymes, banques et industries, à des augmentations de capital, à des émissions d'obligations, à des circulations de papier qui ont atteint des proportions considérables. Telle société au capital de 10 millions est actuellement à celui de 40 et de 100 millions. Telle banque a pour 200 millions d'obligations. Toutes ces dettes, tout ce capital comporte intérêt. Si le franc remontait, revenait au pair, ou s'en rapprochait, ce capital, emprunté en francs-papier, devrait être rémunéré ou remboursé en francs-or, ou en valeur or, supérieure au taux d'emprunt. La Banque de Paris et des Pays-Bas, par exemple, dont, chaque année, le bilan fait ressortir une augmentation de chiffre bénéficiaire au compte de profits et pertes, en proportion de la baisse des devises, serait ruinée, car pour un chiffre d'affaires équivalent, en francs-or, son bénéfice en francs variables diminuerait. Il faut bien comprendre que le cours forcé du franc est tout au bénéfice du financier et du capitaliste, tant qu'il y a baisse. Il en est de même de l'État. Avant la guerre, vous avez prêté cent francsor. Ils valent actuellement, au cours de la rente, douze à quinze francs-or, et le revenu qui vous en est servi est à l'avenant. La hausse ruinerait l'Etat en même temps que les banques. De même pour l'industrie. Telle grosse société métallurgique, si la hausse se déclarait, devrait, avec les mêmes bénéfices francs-or ou tonnage de matières usinées, rémunérer un capital devenu quatre fois supérieur, en francs-or, à ce qu'il est actuellement en francspapier.

L'Etat a encore la ressource de convertir ses titres. L'industriel et le banquier ne peuvent que faire faillite.

(1) Par hausse réelle nous entendons hausse progressive et continue à retour, si lent soit-il, au franc-or.

Supposons un instant que l'industrie et la banque ne soient pas maîtresses réelles du pays, et que l'Etat puisse, par des conversions (faillite d'Etat) relever le cours du franc, dussent les grosses banques et les grosses industries sombrer. Que se produirait-il ? Infailliblement la chute de la Banque de France. C'est donc un cas d'impossibilité. En effet, la Banque de France est le banquier des banques. C'est elle qui prête sur les effets de commerce. Or il y en a actuellement en circulation des quantités énormes. On escompte tout, L'effréné besoin d'argent-papier qu'a entraîné la baisse nécessite cette circulation, parallèle à celle des bons du Trésor. L'Etat ne peut donc remonter le franc aux dépens de l'industrie, du commerce et de la banque : son crédit serait inévitablement ébranlé par la chute de la Banque de France qui a escompté avec un laisser-aller inoui, mais nécessaire, toutes sortes de papiers.



Il résulte de ces faits très simples qu'il y a impossibilité matérielle à ce que le franc se rétablisse. Le cours forcé a engagé le pays tout entier dans une impasse. Il a décidé que les conséquences de la baisse ou de la guerre seraient entièrement supportées par le petit porteur, par la masse des portefeuilles. Cette armée de poires ne peut rien espérer, car si ses titres anciens revenaient au niveau du franc-or, ses titres nouveaux y reviendraient également, ce qui est absurde, car il ne pourrait y avoir multiplication par quatre du capital rémunéré, pour un chiffre d'affaires national sensiblement égal en valeur absolue. Devant ces faits aussi clairs et aussi simples, que tous les financiers connaissent, on reste stupéfait de l'immense bourrage de crânes, où la complicité des économistes officiels travaille de pair avec l'ambition des Bokanowski à tout faire, et l'ânerie de nos parlementaires.

Et nous pourrions admettre cette loi : il est impossible que le franc remonte sérieusement, rigoureusement impossible qu'il se rétablisse.

Seul un système radicalement révolutionnaire pourrait rétablir un franc-or sain. Mais en aurait-il besoin ?

Les tendances à la baisse

Tout ce que le financier, l'administrateur de grosse société peut donc souhaiter de mieux, en faveur du petit porteur, c'est la stabilisation.

Mais la baisse progressive est pour lui tellement avantageuse que son inclination à la bien accueillir, sinon à la souhaiter, est un danger.

Il a deux raisons d'être baissier :

1° Ce que l'industriel perdra à la hausse, il le gagne